

LA STRATÉGIE DE CABINET

L'ACE-JA organise cette année deux ateliers ainsi qu'une extension week-end avec compétition de paintball sur ce thème lié à la gestion d'entreprise : La stratégie de cabinet.

1 - Réflexion stratégique : un outil de performance souvent méconnu pour le cabinet d'avocat

Animé par Bénédicte BURY, intervenants : Richard SOPARNOT, professeur associé de l'ESCEM Tours-Poitiers en stratégie et sciences de l'information, Valérie BISMUTH, coach-consultante en management de cabinet d'avocats, dirigeante de VB Consult, l'Institut de développement en organisation et management juridique, et Frédéric GENE-RAT, consultant en marketing opérationnel et stratégique.

La réflexion stratégique est une des fonctions essentielles de l'« avocat-patron », ou de l'équipe de direction. C'est un métier technique, qui nécessite l'apprentissage de bases théoriques et un entraînement dans leurs mises en œuvre. Pourtant, peu d'avocats sont formés à cette pratique. L'atelier vous permettra de découvrir ce qu'est la réflexion stratégique, et ce qu'elle peut apporter à tout avocat. La conférence sera organisée autour de trois thèmes, avec des témoignages d'avocats :

1 - Qu'est-ce que la stratégie, et que peut-elle apporter à un cabinet d'avocat ?

2 - Quels sont les principaux éléments constitutifs d'un profil stratégique de cabinet d'avocats ?

3 - Comment mettre en place un processus de réflexion stratégique (et comment surmonter les principales difficultés : manque de temps pour se consacrer à la stratégie, incidence du nombre d'associés, etc.).

2 - Le rapprochement, stratégie de cabinet et la stratégie du rapprochement, atelier sponsor organisé par l'ACE-JA

L'exercice solitaire est révolu, certains Cabinets ont d'ailleurs déjà fait du rapprochement,

voire de la fusion de structures, une stratégie de développement, en escomptant la naissance de synergies, l'adjonction de compétences pour une offre plus ou mieux adaptée, la création d'économies d'échelle, un pas vers la transmission... Cependant l'expérience montre aussi déjà à quel point il paraît indispensable tant d'analyser le rapprochement afin d'être certain qu'il s'agisse effectivement de la stratégie qui convient le mieux au cabinet que de préparer et accompagner ce rapprochement pour en déterminer la stratégie : celle du nouveau cabinet.

Au cours de notre atelier-sponsor, des spécialistes du management et des ressources humaines apporteront leur expérience à cette réflexion sur ces deux temps stratégiques du rapprochement.

Participants :

Amaury de La Laurencie, Hughes Castell, Conseil en ressources humaines
Maria Lancri, Juriste Hachette Livre, Modérateur

3 - Extension « Paintball et stratégie de guerre : pour gagner ensemble »

WE de détente au château de Razay, à 40 km de Tours. Michèle Duvivier, la chatelaine, accueillera ceux qui souhaitent optimiser la réflexion stratégique abordée en ateliers par l'exploitation que saura faire VBConsult de la partie de paintball organisée.

L'équipe campe sur les deux collines du centre, les adversaires tiennent les collines de gauche et de droite. La réflexion stratégique consistera à déterminer à l'avance la colline qu'il faut conquérir, celle qui peut être abandonnée sans gravité, et celle qu'il faut défendre à tout prix.

Ainsi, cette réflexion alliée à une bonne communication permet aux forces d'être mieux concentrées, et de savoir ce qu'elles doivent faire lorsque les événements arrivent. En joue, Feu !

Bénédicte BURY,
Président de l'ACE-JA,
B. Moreau Avocats,
bbury@bmoreau.com



cipes au banc de la pratique des avocats. Bien sûr le point sera fait sur l'application des principes de gouvernance aux sociétés cotées, mais la réflexion s'élargira aux sociétés non cotées.

Il faudra faire converger ces principes avec d'autres tendances lourdes de l'organisation, et en particulier un atelier spécifique sera consacré aux questions de la flexibilité, et à son pilotage.

Mais l'ACE se doit d'anticiper. C'est la raison pour laquelle elle souhaite élargir le champ de la réflexion dans plusieurs autres directions.

D'abord il est apparu utile de confronter le concept de gouvernance à la situation de l'entreprise familiale. Dans de telles entreprises, l'unicité du pouvoir, paradoxalement, n'est pas toujours facteur de simplicité, et la question de la transmission oblige nécessairement à anticiper les futurs schémas de gouvernance.

Ensuite il n'était pas absurde pour un syndicat d'avocats de se poser la question de la gouvernance dans les cabinets d'avocats : un atelier spécifique y sera consacré, qu'il s'agisse de l'organisation des cabinets, de leur stratégie, de leur pérennité.

Mais, au-delà, n'était-il pas légitime de pousser notre interrogation jusqu'à tester les principes de la gouvernance à l'organisation de notre profession elle-même ? Ce sera l'objet d'un atelier particulier où seront examinées toutes les caractéristiques de la représentation professionnelle des avocats.

C'est donc dans les trois directions - celle des entreprises dont nous sommes les conseils, des cabinets que nous représentons - que l'ACE nous invite à une tonique et pratique réflexion sur les principes nouveaux - désormais fondateurs de notre droit - de la Gouvernance.

Pierre LAFONT,
Rapporteur Général,
PLMC Avocats,
lafont.plmc-avocats@wanadoo.fr